



14ème législature

Question N° : 99524	De M. Frédéric Lefebvre (Les Républicains - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Affaires étrangères
Rubrique > Français de l'étranger	Tête d'analyse > revendications	Analyse > consultation numérique participative.
Question publiée au JO le : 04/10/2016 Réponse publiée au JO le : 04/04/2017 page : 2626 Date de changement d'attribution : 07/12/2016		

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les relations entre les Français établis hors de France et l'administration française. M. le député a organisé une grande consultation numérique participative des Français d'Amérique du Nord sur leurs attentes en tant qu'expatriés. Il ressort de cette consultation que nos compatriotes expatriés souhaitent que soit créé un réseau d'ambassadeurs informels. À cette fin, il conviendrait de susciter l'émergence d'un noyau de personnes-relais volontaires pour « animer » le réseau des Français de l'étranger sur chaque territoire : activités de rencontres, visites de la ville, partage de « bons plans ». Ce réseau pourrait également faire la promotion de telle ou telle région d'accueil envers d'autres Français. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette suggestion.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères et du développement international pilote un réseau de plus de 200 services consulaires, appuyés par 500 consuls honoraires bénévoles nommés dans les villes où réside une communauté française significative. Ce réseau contribue à mettre en relation les différents acteurs de la communauté française et faire connaître les différents interlocuteurs locaux utiles. Le réseau des 443 conseillers consulaires et 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger contribue également, activement, au maillage et à l'établissement de liens institutionnels avec l'ensemble des communautés, notamment éloignés des postes. Par ailleurs, la fédération internationale des accueils français et francophones à l'étranger (FIAFE) anime un réseau international de 220 associations, comptant 10 000 bénévoles dans 90 pays. Selon le site de l'association, chaque association locale propose "Cafés-rencontre, activités, soirées, sorties et découvertes". Le réseau du ministère des affaires étrangères et du développement international promeut son activité en favorisant sa participation aux salons consacrés à l'expatriation et en faisant connaître ses missions et actions sur leurs sites internet et leurs réseaux sociaux. Nos compatriotes expatriés peuvent être invités à rejoindre ces structures et à s'investir dans leur animation.